

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 16 décembre 2024

Enfance et Jeunesse

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

Enfance - Accueil Temps Libre - Commission Communale de l'Accueil - Procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2024 - Evaluation du Programme CLE 2021-2025 - Plan d'actions 2024-2025 - Communication de la délibération du Collège Communal du 26 novembre 2024.

Note de synthèse

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance du procès-verbal de la Commission Communale de l'Accueil du 18 octobre 2024.

Cette réunion avait pour objectif l'évaluation du Programme CLE 2021-2025 ainsi que l'élaboration du plan d'actions 2024-2025.

Projet de délibération

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu le Décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire du 3 juillet 2003, tel que modifié par le Décret du 26 mars 2009;

Considérant le procès-verbal de la réunion de la Commission Communale de l'Accueil du 18 octobre 2024;

Considérant la délibération du Collège Communal du 26 novembre 2024 prenant connaissance du procès-verbal de la réunion de la Commission Communale de l'Accueil du 18 octobre 2024;

PREND CONNAISSANCE

De la délibération du Collège Communal du 26 novembre 2024 susvisée.